



## **Audit externe sur la Poste Suisse**

*Motion – 19 septembre 2013*

### **Texte déposé**

Le Conseil fédéral est invité à mandater un organisme indépendant pour effectuer un audit externe de la Poste suisse, afin de vérifier les pratiques de l'entreprise et leur conformité avec les objectifs stratégiques assignés par le Conseil fédéral. Cette enquête externe sera particulièrement attentive aux éléments suivants inscrits dans les objectifs stratégiques 2013-16 :

- «service universel de qualité» assuré (art. 2.1)
- «politique de communication transparente» (art. 2.8)
- «politique du personnel moderne et sociale» (art. 4.1)
- respect des «conditions de travail usuelles de la branche par ses sous-traitants» (art. 4.8)

### **Développement**

La Poste a récemment modifié la présentation de ses comptes avec l'entrée en vigueur de la nouvelle législation fédérale. Selon plusieurs médias, cela aurait modifié le déficit de l'unité «réseau et vente». Or, c'est justement en se basant sur les déficits de cette unité que la Poste a, ces dernières années, justifié la fermeture d'offices. Plusieurs régions ont donc visiblement subi une péjoration du service public sur des motifs économiques douteux. Il s'agit de faire la lumière sur ces pratiques.

En outre, la Poste poursuit sa stratégie de transformation des offices en agences postales, voire en service à domicile. Cette opération se mène dans la plus grande discrétion. La Poste refuse de communiquer la liste des communes concernées par de telles mesures et mènerait avec les Exécutifs communaux des négociations en leur interdisant de communiquer avec la population ou d'autres communes sur le sujet. Dans plusieurs cas, la Poste n'a absolument pas tenu compte de la volonté exprimée par la population de maintenir l'office postal. La Poste refuserait également de communiquer clairement aux communes les chiffres de l'office.

Des cas de chantage sur des communes, en menaçant de supprimer tout service postal en cas de refus de transformation de l'office en service plus restreint, ont également été rapportés. Ces pratiques ne sont pas dignes de la Poste Suisse.

Cette enquête indépendante devrait permettre également de vérifier si la Poste mène vraiment une politique du personnel «sociale», y compris avec les employés en situation de maladie par exemple. Enfin, la pratique actuelle de sous-traitance des cars postaux à des entreprises qui ne respectent pas la convention collective semble être en contradiction avec l'article 4.8 des objectifs stratégiques.